

Impôt sur le revenu—Loi

payé plus d'impôt que son employeur. Le porte-parole financier libéral, lui-même président de banque à l'époque, a-t-il critiqué cette position particulière? Non, il est demeuré muet. Les députés libéraux d'arrière-ban ont-ils protesté? Non, ils n'ont pas pipé mot.

Lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les Conservateurs ont-ils signalé ces incongruités? Eux aussi se sont tus. Pourtant, ces anomalies du régime sont à la source même du sentiment d'injustice, du cynisme, voire de l'esprit de révolte du Canadien moyen, qui se dit: «Si les grandes sociétés paient si peu d'impôts, pourquoi diable ne pourrais-je faire de légères entorses à la loi?»

Une telle situation sape les bases même du régime fiscal, qui repose sur le principe de la déclaration volontaire. Si les Canadiens s'attendent vraiment à un régime fiscal équitable et honnête, alors ils sont déçus et seront encore plus déçus de ce que leur offrent les Conservateurs. Au bout du compte, ce que signifie réellement la réforme fiscale des Conservateurs en termes d'équité, c'est que trois sur quatre des ménages gagnant plus de 100 000 dollars par an profiteront de réductions fiscales s'établissant en moyenne à 4 165 dollars par an. D'où viennent ces chiffres? Ils ne viennent pas des attachés de recherches du Nouveau parti démocratique, ni d'une poignée de lutins qui les auraient inventés dans l'atelier de notre parti. Ils figurent dans les documents du gouvernement. Le gouvernement a lui-même admis qu'après la réforme fiscale, quelque 60 000 sociétés canadiennes rentables continueront à s'en tirer tous les ans sans payer d'impôts. La famille canadienne moyenne, elle, paiera, en impôts sur le revenu et autres taxes, environ 1 000 \$ de plus par an qu'en 1984, en présumant qu'elle touche le même revenu que cette année-là.

• (1220)

En outre, les Conservateurs n'ont pas parlé franchement à la population canadienne. Ils ont mis en veilleuse les mauvaises nouvelles quant à leurs intentions concernant la nouvelle taxe de vente. Les Néo-démocrates admettent et acceptent qu'il faut réformer la taxe de vente actuellement en vigueur. Il appartient au gouvernement d'agir à ce sujet. Le Comité des finances vient de produire un rapport indiquant que les modifications habituelles, les modifications provisoires proposées par le gouvernement sur la taxe de vente ne sont ni applicables, ni acceptables ni efficaces, mais nous ne savons pas ce que le gouvernement compte faire.

C'est seulement après que nous avons exercé des pressions pendant des mois que le ministre des Finances a accepté de ne pas donner suite à l'ambition qu'il nourrissait depuis longtemps d'imposer une taxe de 8 ou de 10 p. 100 sur les aliments, ceux que les Canadiens achètent toutes les semaines. Maintenant, nous ne savons pas ce qui sera imposé et ce qui ne le sera pas. Le ministre d'État aux Finances est ici. Il peut m'interrompre pour m'annoncer ce qui sera imposé et ce qui ne le sera pas. Quelles sont les réductions fiscales, auxquelles ont droit les familles moyennes depuis le mois de juillet de cette année, qui seront annulées une fois que sera imposée la taxe de vente régressive proposée par le gouvernement conservateur qui privilégie les intérêts des riches et des sociétés? Comment cette taxe influera-t-elle sur l'épargne fiscale?

M. Hockin: Que pensez-vous de la taxe de vente actuelle?

M. Cassidy: Je viens de dire—si l'honorable ministre m'écoutais—que la taxe de vente actuelle comporte des lacunes et doit être modifier. Le Comité des finances est d'accord. Nous ne savons pas, et les Canadiens non plus, quelles sont les propositions du gouvernement. Le gouvernement attend prudemment après les élections pour nous annoncer la suite.

M. Hockin: Que dire du Parti travailliste en Nouvelle-Zélande?

M. Cassidy: Les Conservateurs peuvent avoir quelques bons ingrédients, mais ils suivent encore la même recette qui privilégie les riches et soulage les sociétés. En fin de compte, c'est la famille canadienne moyenne qui paie la facture.

Laissez-moi vous dire que trois familles riches sur quatre bénéficient d'une réduction d'impôt de plus de 4 000 \$ par an. La famille moyenne, qui gagne 35 000 \$ par an, bénéficie d'une réduction de 350 \$ par an seulement. La famille qui gagne moins de 15 000 \$ par an bénéficie d'une réduction de 100 \$ par an seulement.

D'autre part, la réforme fiscale proposée par les Conservateurs est fondamentalement injuste pour les familles canadiennes. Les Conservateurs pensent que tout ce qu'il faut pour élever des enfants, c'est un crédit d'impôt de 65 \$ par an. C'est tout ce qui s'ajoute à ce que le régime fiscal accorde au contribuable moyen qui est célibataire. On parle de 65 \$ par an par enfant. Cette somme est un peu plus élevée pour le troisième enfant et les autres qui suivent, pour le contribuable dont le revenu est inférieure à 24 000 \$ par an. Mais un crédit d'impôt de 65 \$ par an, c'est environ 1,28 \$ par semaine, je pense. J'aimerais dire au ministre d'État aux Finances qu'avec 1,28 \$ par semaine, on ne peut même pas acheter le hamburger le moins cher chez McDonald ou Burger King pour aider cet enfant à passer la semaine. Cette somme ne permettra évidemment pas de payer les achats de nourriture, de lait, d'entretien, de vêtements, de fournitures personnelles et scolaires et d'articles de sport dont un enfant a besoin, pour vivre normalement parmi ses amis, ni toutes les autres dépenses qu'il faut engager lorsqu'on élève des enfants.

Des gens ont dit que le fait d'élever un enfant, de nos jours, était un investissement que l'on faisait avec soin. On parle de 75 000 \$ ou de 90 000 \$ jusqu'à ce que l'enfant devienne indépendant et puisse assurer lui-même sa subsistance, vers l'âge de 20 ou 21 ans.

Que propose de faire le Parti conservateur à cet égard? Si l'on répartit la somme de 65 \$ sur 20 ans, on obtient environ 1300 \$ ou peut-être 1 p. 100 des dépenses additionnelles que doivent engager les familles qui ont des enfants.

Enfin, les Conservateurs affirment que 850 000 contribuables disparaîtront du rôle d'imposition, mais ils ne disent pas tout. Depuis 1984, un million de contribuables sont venus s'ajouter à ce rôle. Si les riches avaient payé leur part dans le cadre du régime fiscal proposé par les Conservateurs, les familles à revenu moyen et à faible revenu auraient pu bénéficier d'une réduction d'impôt plus élevée. Si les riches avaient payé leur juste part, nous aurions pu enlever du rôle d'imposition les familles qui vivent en-dessous du seuil de la pauvreté. Au lieu de cela on oblige les familles qui gagnent 1 000, 2 000 ou 3 000 \$ de moins que le salaire qui correspond au seuil de pauvreté à payer des impôts au palier fédéral. En fait, c'est à partir de 18 500 \$ que les familles commencent à payer des